



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

Première Assemblée Générale mixte de la SAS EOLA Développement Samedi 5 avril Théâtre de Teillé

Les associés du 2ème collège (clubs d'investisseurs et particuliers) sont convoqués à 9h30 précise pour procéder à la désignation de leurs représentants au Conseil de direction de la SAS EOLA Développement.

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, commencera à 10h00.

La présence de tous les associés est requise pour valider une modification des statuts. Les clubs doivent être représentés par leur gérant, un adhérent du club ou un autre associé, détenant un pouvoir du gérant.

Tous les souscripteurs et adhérents des clubs sont cordialement invités à participer à cette assemblée ou nous répondrons à vos interrogations.

Un cocktail clôturera cette assemblée vers 11h30.

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collège des fondateurs

Philippe Branchereau, collège des clubs

Membres suppléants :

Gérard Dupuis, Thierry Guillet, Eric Juncker

**Samedi 5 avril 2014
à 9h30 au Théâtre de Teillé
Assemblée Générale de la
SAS EOLA Développement**

**L'Assemblée Générale de l'association
est repoussée au dimanche 25 mai**

L'éolien citoyen c'est du concret ... à Béganne et bientôt à Sévérac

Suivez les phases de la construction des 4 éoliennes
du parc de Béganne sur le site :

<http://chantier-parc-eolien-citoyen-beganne.blogspot.fr/>

Elle porte haut l'étendard de L'EOLIEN CITOYEN !



Cartes d'accès au Théâtre de Teillé ou se tiendra l'AG du 5 avril

